

légitime seigneur & souverain. Notre droit royal est fondé sur un titre si clair, établi par tant de loix fondamentales, confirmé par tant de sermens de fidélité en chaque siècle, soutenu par une si longue & continue succession des rois nos prédécesseurs, & par une si constante soumission de tous les peuples, qu'il ne nous peut être aucunement disputé, & que nulle action de nos prédécesseurs ne peut pas nous en frustrer, ni aucun pouvoir sur terre nous en priver justement, & même l'opposition, ou empêchement qui nous seroit fait dans l'exercice de cette souveraine autorité, est la plus haute des trahisons selon les loix indisputables de cette nation : & encore que les auteurs sanglans du meurtre de notre pere (par une pernicieuse haine qu'ils ont contre toutes les monarchies) nous aient par force, autant qu'il leur a été possible, dépouillé du droit royal qui nous appartient, nous aient comme banni & pros crit, aient saisi tous nos revenus, & aient défendu qu'on n'ait aucune communication avec nous, qu'on ne nous fit tenir aucune subsistance, & que nous n'eussions aucun secours, qu'ils aient aussi imposé par violence sur notre peuple d'Angleterre, un nouveau joug de tyrannie populaire, non-seulement à la ruine entière de nos justes droits, mais encore de leurs loix & de leurs libertés ; toutefois nous ne pouvons nous persuader que le corps de la nation Angloise ait si fort dégénéré de son ancienne fidélité & vertu, que d'avoir con-